



CDEN – 19 octobre 2016

Déclaration 1^{er} degré

L'Académie de Paris avait à la fin de l'année dernière annoncé avoir pris des dispositions pour remédier aux **problèmes des professeurs non remplacés** dans le 1^{er} degré. Nous en avons pris acte, et si pour le moment, nous n'avons pas beaucoup de remontées d'écoles en manque de professeurs, c'est à partir du mois de décembre que nous pourrons juger de l'efficacité de ces mesures.

Nous demandons aussi que cette année soit celle qui renforce le 1^{er} degré au bénéfice de tous les enfants, qu'il s'agisse de **reconstituer les réseaux RASED** sur tout le territoire, **d'étendre le dispositif « plus de maitres que de classes »**, de **favoriser la scolarisation des moins de 3ans** - dans de bonnes conditions que ce soit pour les enfants, les familles ou les équipes éducatives - et **l'inclusion des enfants porteurs de handicaps**. Il est essentiel pour nous que des signes concrets soient donnés cette année pour accompagner les enfants les plus fragiles vers la réussite, où qu'ils soient, et les suppressions de postes dans ce contexte ne peuvent être que de mauvais signaux.

La mixité scolaire dont on parle beaucoup dans les collèges commence dans le primaire et c'est notamment en donnant des signaux implicites ou explicites d'engagement dans le primaire que l'on améliorera la mixité sociale et scolaire dans les collèges.

Les récentes annonces autour **de nouvelles procédures d'affectation en 6^{ème}** ont bien entendu des répercussions sur les parents qui ont leurs enfants dans le 1^{er} degré. Les ratés dans ce dossier risquent de laisser des traces pour les années à venir, ce que nous ne souhaitons pas.

Sur un sujet aussi important, **la transparence et une concertation bien en amont des décisions éventuelles** sont indispensables, si on veut aller vers une mixité sociale et scolaire clairement assumée.

Dans ce contexte, **le conseil école-Collège** prend encore plus d'importance. C'était déjà le cas, avec l'arrivée du nouveau cycle 3. Mais, bien qu'il soit institué depuis 2012, nous ne disposons que de très peu d'informations sur ce qui est véritablement mis en place avec ce dispositif censé rapprocher école et collège et permettre la fluidité dans le parcours scolaire pour les enfants. Enfin un dernier point **sur le climat scolaire**, sur lequel nous sommes déjà revenu au début du CDEN : dans le passage entre l'école et le collège, il s'agit d'un facteur important, sur lequel il est pourtant fait beaucoup de choses mais là encore, ce sujet demanderait plus de transparence et de moyens.